

État d'avancement du Projet majeur de l'association « Durbon Terre de Ressourcement »

Après plusieurs mois de réunions, de rencontres et d'échanges variés, avec le groupe d'experts pluridisciplinaires de l'habitat ; Soliha Provence et AZB ont finalisé l'avant-programme du projet dans le cadre de l'étude de faisabilité. A l'occasion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire à Gigors et Lozeron le samedi 2 octobre prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir Pascal RABEAU, Directeur du Pôle Production Habitat d'Insertion qui nous présentera les forces et les faiblesses de ce dossier et nous répondrons à toutes vos questions.

Une approche « modèle » à Besançon pour trouver une solution de logement pour une personne « EHS ».

Une éducatrice spécialisée de l'association « Julienne Javel », service mission habitat s'est tournée vers AZB pendant l'été 2020 pour obtenir des conseils avisés afin de prendre en charge une personne électrohypersensible qui avait déjà passé un hiver de galère dans un hangar non chauffé. Cette éducatrice n'avait pas de solution pour aider cette personne EHS, regrettait la non mobilisation des partenaires sociaux et du logement et ne savait pas quel chemin prendre.

Étant donné la complexité de la prise en charge d'une personne « EHS », nous lui avons suggéré d'organiser une réunion de sensibilisation à la problématique de l'EHS avec l'ensemble des acteurs.

Le mardi 15 décembre 2021 nous avons animé une première réunion sur mesure « d'initiation à l'intolérance aux champs électromagnétiques » en visioconférence. Elle s'est déroulée du côté d'AZB avec la présence des docteurs Frédéric Greco et Yves-Alexandre Rafalovitch, de notre vice-président Jean-Michel Garnier et de notre chef de projet. Sur le terrain, c'est l'ensemble de la commission « Habitat-spécifique » qui s'est mobilisée avec une représentation remarquable de tous les acteurs. Douze participants étaient présents : les associations Julienne Javel et ADIL (Association départementale du logement) ; les bailleurs sociaux « Néolia » et « habitat 25 » ; les responsables du logement de « Grand Métropole » Besançon ; les représentants de la direction Départementale des Territoires, le responsable du SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation, un dispositif de veille sociale pour l'accueil et l'orientation de personnes en difficulté ayant des besoins d'hébergement d'urgence ou de logement adapté) et 2 psychologues.

Le but de cette réunion était d'aider à comprendre l'EHS d'un point de vue médical ; d'identifier les sources et mécanismes des pollutions et enfin de donner un minimum de recommandations sur l'habitat.

Nous avons été heureux d'apprendre qu'une commission « habitat » s'est constituée pour créer un logement adapté aux besoins de cette personne EHS. C'est un bel exemple que l'on suit et que l'on aimerait se voir multiplier sur tout le territoire Français.

Témoignage des souffrances d'une personne électrohypersensible (et aussi psychologue), Jean-Louis (Hautes-Alpes) Mai 2021

« Dans ce témoignage, je tente de distinguer les souffrances manifestes, des souffrances psychiques cachées pour ensuite parler des souffrances psychiques que je considère comme destructrices.

Parmi les souffrances manifestes, physiques, on trouve les symptômes récurrents qui ne sont que très rarement associés à l'électrosensibilité : insomnies, maux de tête, difficulté de concentration, problèmes d'élocution, chutes de tensions, acouphènes, contractures musculaires, douleurs articulaires et osseuses, arythmies cardiaques, problèmes digestifs, maux de ventre, difficultés à marcher, maladies de la peau, ...

Mais il y a des souffrances cachées, que certaines personnes EHS gardent pour elles, parfois sans le savoir, pour tenter de faire bonne figure, de tenir et de résister.

La personne électrohypersensible se dit que tout va bien malgré tout et elle prend un cachet pour dormir, mais elle ne dort pas. Elle fait des efforts de concentration inouïs et se plante pourtant. Elle est max-sympa avec tout le monde, mais elle a des absences et n'arrive plus à parler. Alors, elle fait semblant de rien et se dit qu'elle est fatiguée et qu'elle n'a pas bien dormi... Et, elle est de plus en plus mal à l'aise, de plus en plus décalée dans ses relations.

La personne EHS tente de se convaincre qu'elle peut vivre comme tout le monde, elle se refuse parfois à faire le lien avec une intolérance aux ondes, soit parce qu'elle ne le sait pas, soit parce qu'elle ne veut pas le savoir.

Elle peut aussi le savoir et refuser de l'admettre.

Et nous en venons à parler des souffrances destructrices.

Sans s'en rendre compte, elle devient irascible, avec un comportement qui peut être colérique, ou faire état d'une absence de relation, un retrait du monde social. L'entourage se plaint de son mauvais caractère, de ses idées bizarres, elle est décrite comme une personne « malade ».

Quoiqu'elle fasse la souffrance paraît. Elle paraît parce qu'elle souffre. Elle a mal et son humeur n'est pas bonne. Les relations ne sont plus possibles, soit du fait de l'expression d'un excès d'humeur, ou, au contraire, du fait d'un retrait. Les conséquences directes sont l'éloignement social, la perte d'emploi, les relations difficiles, voire impossibles avec la famille mais aussi avec les administrations, les services de santé. L'hôpital n'est plus envisageable, pas même pour une visite.

Des conséquences qui engagent et convoquent encore de la souffrance.

Il en résulte, pour la personne EHS, un sentiment de non-existence du fait des ruptures sociales, familiales et professionnelles. La personne EHS est alors vue comme « une emmerdeuse », si elle s'exprime. Elle en vient à harceler ses voisins, sa famille... Pour elle, tout porteur de portable est vu comme un bourreau. Mais, aux yeux de la justice, c'est elle l'imposteur. Elle peut devenir l'objet de plaintes pour harcèlement ou agression, et cela peut aller jusqu'à la mise à l'écart, une condamnation, un internement en psychiatrie. Elle subit l'éclatement de sa famille, l'éloignement de ses enfants.

L'EHS est souvent une personne sensible, intelligente et empathique. Le monde qu'elle avait construit, patiemment, avec chaleur, est détruit, réduit à n'être qu'un souvenir. Un souvenir lointain pour elle, EHS. Ce temps où elle pouvait se mouvoir, entreprendre, être n'est plus. Elle doit en faire le deuil. Un deuil impossible. Harcelée, agressée par des ondes hostiles, elle est enfermée dans une boîte, son univers est clos, un périmètre réduit à une pièce de la maison, une cabane en forêt, une tente, un mobil home.

On la fréquente de moins en moins parce que, chez elle, il faut éteindre le portable, il n'y a pas de wifi, pas d'électricité. Elle vit la plupart du temps loin du monde. Elle est vue comme marginale, voire « malade psychique ».

À aucun moment sa souffrance n'est à la bonne place. Son corps est détruit par les ondes, son cerveau est massacré, son appareil digestif ne fonctionne plus, elle est au régime, elle souffre, les ondes la perforent, l'anéantissent... »

Maman EHS Enceinte, témoignage à AZB d'un parcours santé Julie (Indre) Juillet 2021

« Madame,

Il

est rare, voire exceptionnel je pense, qu'une personne E.H.S. soit enceinte et décide de donner la Vie malgré le futur peu radieux que nous laisse présager l'avenir. Et pourtant, ce fut mon cas. Atteinte d'Electro-Hyper-Sensibilité depuis de longues années (13 ans environ), je me suis mariée en 2014 et, à la surprise générale, mon couple s'est maintenu et même renforcé depuis. Mieux encore, bébé s'est annoncé sans prévenir, pour fin Mars 2021. Au-delà de la grossesse elle-même, ce qui m'a le plus préoccupé pendant ces 9 mois, c'est de concrétiser la préparation à mon accouchement ? Du fait de mon état de santé critique très avancé (qualifié de niveau 3, soit intolérance à tous les appareils électriques, au soleil, à toutes formes d'ondes.), je ne me voyais pas accoucher ailleurs qu'à la maison. Que Nenni ! Vivre à la campagne avec la maternité la plus proche à ¾ heures de voiture, cela a de quoi faire peur à toute sage-femme normalement constituée, surtout quand il s'agit d'un premier bambin ! Et ce fut le cas. Une amie ayant donné la Vie il y a peu de temps m'a chaudement conseillée l'Unité Physiologique de la Maternité de l'Hôpital de Châteauroux. Cette unité propose la possibilité d'accoucher le plus naturellement possible : pas de péridurale (je suis rétive aux anesthésies et produits chimiques de toute nature), une salle d'accouchement vitrée (donc moins de lumière artificielle) et des appareils masqués dans un placard, donc moins rayonnants. Seule obligation, cathéters et monitoring. Je sais que cela va être compliqué à gérer, mais c'est déjà une avancée...Je fais donc connaissance avec Florence, sage-femme responsable de cette unité avec laquelle le contact passe immédiatement. Lors de nos divers entretiens, toutes les filles de l'unité physiologique prendront garde à couper leurs téléphones ou ordinateurs portables et d'éteindre les lumières de la pièce. Un bon début !!! Malheureusement, cette année un grand nombre de bébés est attendu et peu de chances d'intégrer cette unité. Florence insiste auprès de l'équipe médicale de l'hôpital, insistant sur ma situation et l'intérêt non négligeable pour moi d'accoucher grâce à leurs soins. Mais unité physiologique ou pas, le couperet tombe lorsque Florence m'annonce le délai obligatoire de séjour post-accouchement à l'hôpital : minimum 3 jours et encore sans complication pour la maman (césarienne) ou pour le bébé. L'idée de devoir être coincée à l'hôpital va, à partir de cet instant, ne cesser de me poursuivre et de m'angoisser. Je me vois déjà y laisser ma peau, entre l'accouchement et les longues heures de présence au milieu des ondes et des bruits...

Le vendredi 26 Mars, lorsque bébé commence à manifester les premiers signes avant-coureurs d'une naissance annoncée, mon cœur était partagé entre l'envie de vivre pleinement ce moment et la peur d'en mourir, tant la crainte de devoir souffrir doublement (Ondes, Bruits et Contractions) était forte. Le personnel médical a pris soin, lors de mon admission, de m'installer dans une chambre séparée du couloir principal par un sas, ce qui m'a permis de me protéger de la lumière et des ondes wifi émises par le bloc central d'appels. Tous les sens en alerte, appareils détecteur-mesureur d'ondes basses et hautes fréquences en mains, je me suis installée de façon à être le plus protégée possible. Mon mari avait même prévu une couverture de survie si nécessaire. Le lit était décalé du mur, ainsi éloigné de la rampe électrique et de l'ascenseur proche. J'avais également positionné une casquette sur la sonnette d'appel qui émettait ondes et lumière. Par chance, la chambre mitoyenne avec la mienne étant vide, cela m'a assurée une nuisance sonore en moins. Une liste de consignes, à respecter partout le personnel, a été placardée devant ma porte, suscitant probablement quelques questions d'un côté, mais du mien un grand soulagement du respect de mon handicap. Il était demandé, entre autres, à toute personne rentrant dans ma chambre de ne pas allumer la lumière et de laisser son téléphone portable à l'entrée. Les repas, étant eux-mêmes consignés sur tablette, étaient enregistrés par une personne qui prenait soin de rester à l'extérieur. Enfin, les personnes les plus collaboratrices ont même demandé de couper la ventilation dans la chambre et la salle d'eau ; ce qui s'est malheureusement révélé impossible pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Car le bruit m'a autant gênée dans cette hospitalisation que les ondes. Ma chambre donnant sur l'arrière du pavillon, on y entendait plein de générateurs et ventilateurs émis par les autres bâtiments ! Ce qui m'a sauvée pendant mon hospitalisation fut probablement la possibilité de m'évader quelques heures par jour dans ma voiture située sur le parking, au silence et éloignée des ondes. Une liberté exceptionnelle accordée par l'équipe médicale à condition d'être accompagnée par mon mari ; mon taux de fer étant extrêmement bas. Et l'accouchement en lui-même, me diriez-vous ? Conformément à mes attentes, j'ai accouché dans la salle de l'unité physiologique le dimanche 28 mars, le dimanche des Rameaux ! Pas de péridurale, peu de lumière artificielle hormis sur la fin car Jérémie est né à 20h40. Le plus éprouvant a été sans doute le monitoring et la ventilation de la salle. Mais jusqu'à une ouverture du col à 8 cm, la sage-femme m'a laissée aller et venir à ma guise, ce qui m'a permis de souffler (et de crier dans les couloirs et le parking, ce qui en a étonné plus d'un !). Un travail certes assez long (36 heures) mais plus naturel. Je garde un souvenir mémorable de ce moment magique grâce à Caroline, une sage-femme extraordinaire qui m'a aidée toute la journée et que je remercie chaque jour par la pensée ainsi que toute l'équipe qui l'a assistée pendant cette opération. J'ai pu également, grâce à elle, récupérer dans ma voiture pendant les 2 heures qui ont suivi. À 2 heures du matin, j'ai enfin intégré ma chambre avec mon petit bout où j'ai réussi à m'endormir miraculeusement jusqu'à 07 heures 30, heure du petit déjeuner. Le plus étonnant fut le degré de fatigue, certes important mais moindre que celui que j'avais imaginé ; un reste d'énergie dû peut-être à l'utilisation du masque à oxygène et de la perfusion d'ocytocine. Jérémie étant en parfaite santé, j'ai pu quitter l'hôpital le mercredi 31, n'ayant pas eu de complications particulières. Quelle joie de pouvoir réintégrer mon domicile sans avoir joué les prolongations ! Mon mari, qui du début jusqu'à la fin m'a entourée de son amour et de son soutien indéfectible, nous a ramenés avec fierté à la maison. 4 mois après sa naissance et après avoir réussi à l'allaiter pendant 1 mois, notre petit bout est toujours en pleine forme. Et cela grâce au dévouement de son papa car maman, elle, a beaucoup de mal à assumer son nouveau rôle ; sa santé restante malheureusement plus que jamais préoccupante... ELLE ESPERE BEAUCOUP DE DURBON...En attendant, son Petitou l'aide à ne pas sombrer complètement car un bébé a toujours besoin de sa maman. »

Reçus fiscaux 2021

Comme prévu, nous les avons envoyés cet été à tous nos adhérents et sympathisants qui en avaient fait la demande. Certains justificatifs transmis par mails se cachent parfois dans les Spam, il faut penser à vérifier. Sinon n'hésitez pas à renvoyer un mail à associationzonesblanches@gmail.com

Nous soutenir

Le financement interne représente l'une des premières ressources financières de l'association.

Merci de nous soutenir

Notre site :

asso-zonesblanches.org

